



Projet pour une agriculture et un développement rural durables en régions de montagne (ADRD-M)

La valorisation des externalités positives dans le cadre du projet ADRD-M

D'après Xavier Carbonel – volontaire ENGREF, Paris

Septembre 2005

Table des matières

Introduction	1
I. Les externalités positives dans le cadre du projet ADRD-M.....	3
A. Qu'est ce qu'une externalité positive ?.....	3
B. Le concept d'Agriculture et de développement rural durables (ADRD).....	3
C. Les externalités positives en régions de montagne.....	4
D. Internaliser les externalités positives, une contribution à l'ADRD ?.....	5
E. La nécessité de politiques adaptées aux régions de montagne.....	5
II. Création d'un recueil de documentation approprié au projet ADRD-M.....	6
A. Etape 1 : recherche élargie.....	6
B. Etape 2 : classification et sélection.....	6
C. Les documents sélectionnés.....	7
III. Les leçons tirées des expériences sélectionnées.....	8
A. Démarche suivie.....	8
B. Les leçons apprises.....	9
Partie 1 - Politiques et institutions.....	9
1.1. Institutions, décentralisation et gouvernance.....	9
1.2. Politiques.....	10
Partie 2 – Dispositif.....	10
2.1. Elaboration d'un projet de valorisation d'une externalité positive.....	10
2.2. Mise en oeuvre du projet.....	13
2.3. Suivi et évaluation du projet.....	14
Partie 3 – Impacts.....	15
3.1. Généralités.....	15
3.2. Impacts socio-économiques.....	15
3.3. Impacts environnementaux.....	16
Partie 4 – Modes de valorisation d'externalités positives.....	16
4.1. Paiements pour services environnementaux.....	16
4.2. Tourisme durable/ tourisme pro pauvres.....	17
4.3. Commerce de produits régionaux/ de produits de qualité.....	18
IV. Recommandations.....	20
A. Recommandations relatives à l'approche documentaire.....	20
B. Recommandations pour la valorisation des externalités positives des zones de montagne	20
C. Pistes de travail pour le projet ADRD-M.....	21
V. Annexes.....	23

Introduction

L'objectif global du projet ADRD-M est de promouvoir la conception, mise en oeuvre et évaluation de nouvelles politiques pour l'agriculture et le développement rural durables en régions de montagne, qui prennent en compte les liens essentiels entre les populations des plaines et des montagnes.

Le Comité directeur du projet, relayant les propositions formulées par le Groupe d'Adelboden en octobre 2004, a retenu trois priorités pour le projet en 2005, la troisième visant à :

« **Analyser les externalités positives et négatives des régions de montagne, grâce à une étude comparative des méthodes et des instruments existants** en insistant sur les thèmes suivants: l'eau, la biodiversité, le patrimoine agricole, les connaissances locales, les tendances démographiques, le tourisme, la diversité des moyens d'existence, les services sociaux et environnementaux. »

Les externalités positives représentent les effets positifs non pris en compte par le marché. A travers de nouvelles politiques en faveur d'une agriculture et d'un développement rural durables, le projet ADRD-M s'inscrit dans une démarche de **valorisation des externalités positives des régions de montagne**.

Éléments de contexte

Une plus grande réflexion a été estimée nécessaire avant de formuler les activités du projet concernant cette priorité, l'identification des avantages comparatifs et spécifiques du projet ADRD-M en la matière s'avérant un préalable indispensable.

Une première approche vers l'identification de cet avantage comparatif consiste en une contribution du projet, en 2005, aux activités suivantes, formulées par ses partenaires:

- séminaire organisé par EUROMONTANA sur les externalités positives des zones de montagne (Ecosse, 10 – 11 novembre);
- une étude menée au Maroc par le projet FAO sur les Rôles de l'agriculture (RoA) portant sur les services environnementaux en zones de montagne;
- une revue limitée conduite par PASOLAC au cours des séminaires nationaux et du séminaire régional organisés dans le cadre de l'évaluation des forces et faiblesses des politiques de montagne dans 2 pays d'Amérique centrale.

Une seconde approche, menée en parallèle, est le présent travail de collecte des publications, en particulier des études de cas portant sur ou concernant les externalités positives des zones de montagne ainsi que des enseignements que l'on peut en tirer.

Démarche

La démarche adoptée comprend quatre phases successives qui structurent ce document :

- **Etape 1 : définition du champ de la recherche documentaire**
L'objectif était notamment de proposer des critères pour une première recensement de documents potentiellement intéressants, basés sur les principes fondamentaux du projet ADRD-M ainsi que sur une identification des externalités positives spécifiques aux zones de montagne.

- **Etape 2 : inventaire de la documentation traitant des externalités positives dans et hors zones de montagnes**, plus particulièrement des expériences de valorisation des externalités positives dans la perspective d'une agriculture et d'un développement rural durables. **Une classification puis une sélection des documents** pertinents dans le cadre du projet ADRD-M a été opérée en fonction d'une liste de critères pré-établis.
- **Etape 3 : identification des leçons apprises**
Cette revue a permis d'identifier un certain nombre de leçons tirées d'expériences menées et regroupées ensuite par thèmes.
- **Etape 4 : formulation de recommandations** afin d'identifier les avantages comparatifs et spécifiques du projet ADRD-M sur ce thème.

I. Les externalités positives dans le cadre du projet ADRD-M

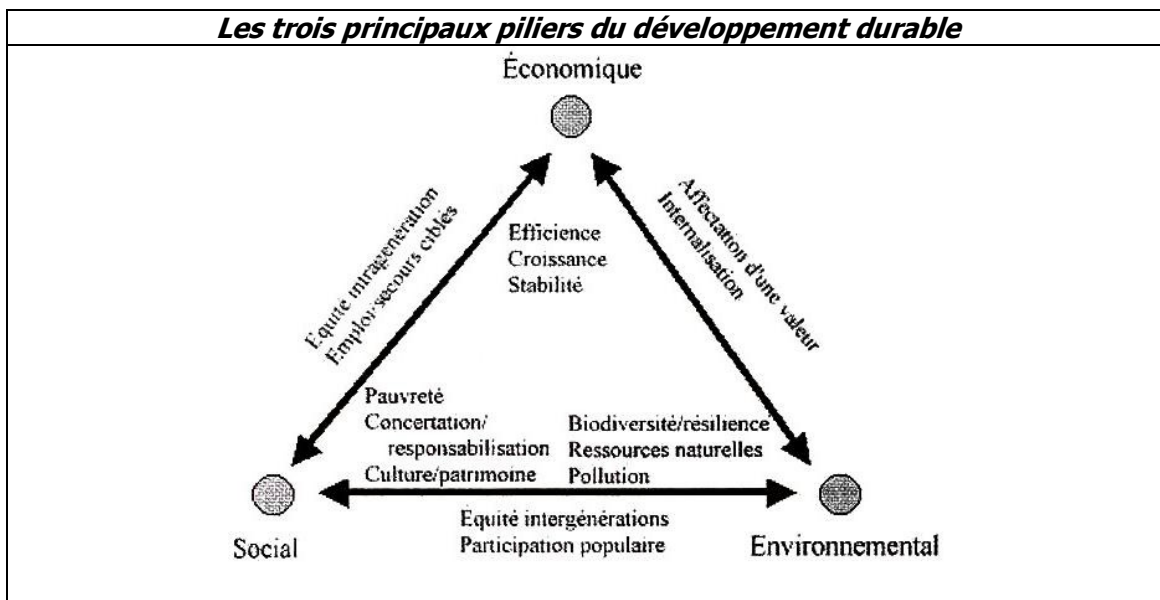
A. Qu'est ce qu'une externalité positive ?

Des externalités existent lorsque les résultats d'un marché affectent d'autres agents économiques que les acheteurs et les vendeurs qui participent à ce marché. C'est-à-dire qu'**une personne, par son activité, influence le bien-être d'une autre personne sans que cette dernière reçoive ou paye une compensation pour cet effet.**

L'existence de ces externalités est une **insuffisance du marché** qui n'intègre pas toutes les informations liées à l'échange. Quand cet effet est bénéfique pour le bénéficiaire, ou les bénéficiaires sur un territoire donné, on parle d'externalité positive.

B. Le concept d'Agriculture et de développement rural durables (ADR)D

Le concept de développement durable est apparu en 1987 avec le rapport de la Commission Brundtland sur l'Environnement et le Développement: le développement durable y est défini comme un "*développement qui satisfait les besoins des générations actuelles sans compromettre les capacités des générations futures à satisfaire leurs propres besoins.*" Cela implique de passer d'intérêts sectoriels restreints à une **approche qui embrasse de façon plus complète les objectifs environnementaux, sociaux et économiques d'un territoire.**



Le concept d'ADR, objet du chapitre 14 d'Agenda 21 est un **cadre** permettant de se concentrer sur les **questions de durabilité dans les processus agricoles et de développement rural** dans les pays développés comme dans les pays en développement.

L'ADR fournit un cadre d'ensemble qui englobe les principes de développement durable, y compris: viabilité économique, approche culturelle appropriée, justice sociale, équilibre écologique et productivité à long terme. Le Chapitre 14 identifie également les domaines

particulièrement pertinents pour les régions de montagne tels que: réforme politique et agraire, participation, diversification des opportunités d'emploi, développement des infrastructures, planification des ressources agraires, éducation agricole, conservation et réhabilitation des sols, eau, ressources génétiques végétales et animales, gestion intégrée des pesticides, phytonutrition et énergie rurale.

C. Les externalités positives en régions de montagne

Tenter de définir quelles sont les externalités des zones de montagne est une première étape pour identifier les documents intéressants dans la perspective du projet ADRD-M.

Principales externalités des régions de montagne	Exemples de valorisation
Qualité de l'eau	Paiements pour reforestation, pratiques d'une agriculture durable
Gestion de la ressource en eau	Paiements pour la gestion de la ressource, bonnes pratiques d'irrigation, choix de cultures adaptées
Qualité de l'air	Paiements pour la plantation d'arbres, gestion durable de la forêt, agroforesterie
Conservation de la biodiversité	Paiements pour respecter la création de zone vierge, préservation des écosystèmes
Gestion du paysage	Paiements pour reforestation de zones dégradées, choix de pratiques
Protection des sols	Paiements pour plantation d'arbres, pratiques agricoles durables
Prévention et protection contre les risques naturels	Paiements pour plantation d'arbres
Conservation des savoir-faire	Tourisme, agrotourisme, vente de produits de qualité
Conservation du patrimoine bâti	Tourisme, agrotourisme
Conservation du patrimoine culturel	Tourisme, agrotourisme, vente de produits de qualité
Maintien d'un tissu social	Subventions des projets communautaires

La liste des externalités proposées n'est pas figée ni exhaustive. Les externalités positives sont nombreuses et souvent très variables d'une région de montagne, d'une vallée à l'autre.

D. Internaliser les externalités positives, une contribution à l'ADRD ?

La valorisation des externalités positives constitue **une opportunité** pour l'agriculture et développement rural durables, notamment **pour les régions de montagne** car elles constituent **une source de richesse supplémentaire** et peuvent être un moteur pour le

développement rural. Ce qui implique de les intégrer au marché dans le souci d'un **développement rural durable**.

Les moyens utilisés pour internaliser les externalités sont des outils économiques :

- **internalisation avec le produit vendu** : vente de produits démarqués de la concurrence, par exemple grâce à la certification (ex : Certification Bio)
- **internalisation hors vente** : taxes, subventions, ICDPs (Integrated Conservation Development Project), paiements pour des services, notamment environnementaux (en nature ou monétaire). A la différence de l'externalité, effet involontaire, le **service** est lui **volontaire**.

E. La nécessité de politiques adaptées aux régions de montagne

La valorisation des externalités positives nécessite la conception et **la mise en œuvre de politiques adaptées à chaque région de montagne**.

L'identification de politiques adaptées peut être facilitée par l'analyse des réussites et échecs des expériences mises en œuvre dans d'autres pays/territoires. C'est la raison pour laquelle un premier recueil de documentation sur les externalités positives et leur valorisation dans le cadre de projets/programmes de terrain a été réalisé dans le cadre de cette étude.

II. Création d'un recueil de documentation approprié au projet ADRD-M

A. Etape 1 : recherche élargie

Un premier ensemble de documents a été identifié par une recherche élargie :

- axée sur des documents se rapportant à la **valorisation des externalités positives** telles que décrites au point I.3 (études de cas, rapports de recherche, documents de travail, etc. en anglais, espagnol ou français),
- s'appuyant sur des **expériences de terrain**, de manière à mieux discerner les implications en termes de politiques et d'institutions,
- **non spécifiquement centrée sur les zones de montagne** partant du principe que certaines expériences/leçons apprises sont pertinentes sur différents types de territoires.

B. Etape 2 : classification et sélection

Une étape de classification et de sélection s'est ensuite avérée nécessaire pour focaliser l'analyse sur les documents potentiellement riches en termes d'enseignement, compte tenu du temps disponible.

Effectuer une sélection des documents pertinents pour le projet ADRD-M nécessitait un outil d'analyse. C'est pourquoi **une grille** (voir annexe 1) **reprenant notamment les principes fondamentaux du projet ADRD-M** a été réalisée. Les documents ont donc été classés en fonction des critères énoncés ci-dessous.

► **Le développement rural**

La question des externalités positives dans les régions de montagnes dans le cadre du projet ADRD-M doit systématiquement prendre en compte les deux aspects « développement rural et durable » sachant que, dans les faits, les outils ont été développés dans le secteur de l'économie de l'environnement et des ressources naturelles qui vise à améliorer le marché en prenant en compte l'environnement.

Dans les études de cas, l'aspect environnemental du développement durable prédomine souvent. Il est donc important de vérifier que ces projets vont dans le sens du développement rural et qu'ils n'aillent pas à son encontre.

► **Les piliers du développement durable**

La pertinence des documents quant à l'aspect social, économique et environnemental a été retenue. Chaque document a été estimé pour chacun de ces trois critères.

► **Politiques, institutions et gouvernance**

La sélection de documents s'est également faite en ciblant les thématiques fondatrices du projet, à savoir : les politiques, les institutions et les questions de gouvernance.

► La montagne

Les expériences de valorisation des externalités positives hors zones de montagne peuvent être une source d'information intéressante. La phase de recueil des documents a permis de mettre en évidence **la rareté des documents axés sur la montagne**. Les documents relatant des expériences en zone de montagne ont donc été privilégiés.

C. Les documents sélectionnés

L'utilisation de ces critères a permis d'établir une classification des 54 documents identifiés comme potentiellement pertinents en trois catégories (Annexe 2):

- les «**documents clés**» (liste 1, 12 documents) regroupant les documents les plus proches des problématiques du projet ADRD-M et présentant des idées particulièrement intéressantes. Une idée absente des autres publications peut justifier un classement comme «document clé» ;
- les «**documents intéressants**» (liste 2, 20 documents) regroupant les documents pertinents et proches des problématiques du projet ;
- les «**documents annexes**» (liste 3, 22 documents) constituant un groupe de documents de second ordre qui peut servir de source documentaire élargie dans le cas d'une recherche complémentaire.

Les principales publications recueillies (listes 1 et 2 ; 32 documents) laissent apparaître :

- une faible représentation de travaux dédiés à la montagne (4) ;
- la très forte domination des problématiques environnementales (environnement en général/11 ; séquestration du carbone/9 ; biodiversité/7 ; eau/6 ; protection des sols/2) par rapport aux aspects plus ruraux (patrimoine/5 ; culture/3 ; gestion des paysages/2 ; sécurité alimentaire/2 ; maintien du tissu social/1) ;
- une surreprésentation des travaux de portée internationale (12) ou relatifs à l'Amérique centrale (11), en comparaison avec l'Afrique (3), l'Asie (4), l'Amérique du sud (5) et l'Europe (1) ;
- le caractère relativement nouveau de ces travaux, 3 publications ont été publiées en 2000, 5 en 2001, 3 en 2002, 9 en 2003, 9 en 2004 et 3 en 2005.

III. Les leçons tirées des expériences sélectionnées

L'objectif de cette étape était de fournir un **document synthétique** permettant d'accéder rapidement aux leçons essentielles issues des documents et d'avoir un aperçu des principaux enseignements ainsi que des manques de la documentation actuellement recueillie.

A. Démarche suivie

- **Etape 1 : recensement des «leçons apprises»**

Les documents les plus intéressants, à la fois pour leur approche des externalités positives et pour leur lien avec les problématiques de montagne ont fait l'objet d'une relecture afin d'identifier les principaux enseignements tirés des expériences relatées (Annexe 3). Dans chaque document les informations suivantes ont été collectées : leçons apprises, politiques concernées, activités de suivi évoquées par les auteurs ainsi que les outils méthodologiques apparaissant pertinents. La liste des « outils » identifiés figure en Annexe 4.

- **Etape 2 : organisation des données collectées**

Pour en faciliter l'utilisation, le recensement a été accompagné d'un classement thématique, détaillé ci-dessous, issu d'une analyse de l'ensemble des informations recueillies et de diverses tentatives de regroupement:

- ▶ **Politiques et institutions**

Cette section fait fortement écho aux problématiques du projet ADRD-M. Deux parties sont distinguées. La première traite **des institutions, de la décentralisation** et de **la gouvernance**, tandis que la seconde s'intéresse aux **politiques nationales, sectorielles et intersectorielles**.

- ▶ **Dispositif**

La section «Dispositif» est organisée selon les étapes de la vie d'un projet de valorisation d'externalités positives, à savoir : l'élaboration **du projet, sa mise en œuvre, le suivi et enfin son évaluation**.

- ▶ **Impacts**

Cette section regroupe les impacts observés des projets de valorisation des externalités positives. Elle s'appuie sur **les trois piliers du développement durable** en étudiant d'abord les impacts sociaux et économiques puis les impacts environnementaux.

- ▶ **Modes de valorisation de certains types d' externalités positives**

Trois types de mode de valorisation sont traités : **les paiements pour service environnemental** (Payments for Environment Services/PSE), **le tourisme durable et le commerce de produits de qualité**.

B. Les leçons apprises

Les numéros indiqués dans la colonne de gauche correspondent aux publications dont les informations sont issues. Les phrases en gras proviennent de documents centrés sur une/des zone(s) de montagne.

La valorisation des externalités positives : leçons apprises

Partie 1 - Politiques et institutions

1.1 Institutions, décentralisation et gouvernance

Partenariats locaux

- 22-4 La mise en relation des secteurs public et privé devient essentielle à la viabilité des activités.
- 22-1 Le handicap que constitue la dispersion des populations, des services et des entreprises en milieu rural ne peut être surmonté que par des formes de regroupement à l'intérieur d'un même secteur et entre secteurs (liens entre producteurs agricoles, transformateurs locaux, artisans, hôteliers, restaurants, opérateurs touristiques, etc.).

Institutions locales

- 3-11 L'articulation de l'organisation en charge du projet avec les autres institutions doit être pensée et officialisée préalablement.
- 22-5 La concertation entre institutions publiques en charge jusque là de politiques le plus souvent sectorielles est également essentielle.
- 3-9 La stabilité des responsables politiques est un atout pour le dialogue et la continuité dans une organisation.
- 11-3 **L'implication des collectivités locales dans le processus suppose fréquemment des enjeux entre forces politiques locales.**

Décentralisation

- 3-10 La décentralisation du pouvoir décisionnel et des capitaux permet la flexibilité et la rapidité.
- 6-1 **L'approche "Top Down" des services environnementaux, c'est à dire l'approche consistant à appliquer des politiques décidées au niveau national à des cas locaux, laisse place à un approche flexible et participative.**
- 15-8 **Tous les intermédiaires pouvant mener à une bureaucratisation sont à réduire car ils ralentissent les processus et sont un terrain favorisant la corruption.**
- 15-7 **Les PES peuvent être un bon outil pour consolider une politique de décentralisation.**

1.2 – Politiques

Politique nationale

- 7-5 Le gouvernement doit encourager une régulation permettant de favoriser l'emploi des pauvres.
- 7-7 Promouvoir les produits et entreprises « pro-poor » par des moyens marketing à l'échelle nationale.
- 7-6 Encourager les investisseurs privés.
- 14-2 L'implication du gouvernement n'est pas nécessaire quand l'intérêt de la communauté est présent.
- 14-3 Le manque de politiques et de bases légales est un réel handicap pour des projets de conservation environnementaux.
- 15-9 **Fournir un cadre d'action (régulation) facilitant la mise en place des PES**
- 12-2 **La présence d'un cadre légal et d'un engagement de l'Etat n'est pas nécessaire à la réussite d'un PES. Cela peut avoir un effet positif si ces soutiens n'entraînent pas un excès de rigidité.**
- 14-3 Le manque de politiques et de bases légales est un réel handicap pour des projets de conservation environnementaux.

Politique sectorielle

- 7-4 Une politique doit être mise en place pour la réglementation de la propriété.
- 11-2 **L'accès au financement ou au prêt est un obstacle majeur pour les communautés. C'est notamment le cas pour les pauvres et les illettrés.**

Politique intersectorielle

- 4-6 Nécessité d'une politique générale avec amélioration de la coordination interrégionale et intersectorielle.
- 4-5 Une vision fragmentée des PES affaiblit le potentiel des services environnementaux : des lois couvrant une partie seulement des projets, une approche sectorielle (agriculture, tourisme, énergie...) et l'absence de politique générale d'amélioration des capacités des collectivités sont des obstacles majeurs.

Partie 2 – Dispositif

2.1 Elaboration d'un projet de valorisation d'une externalité positive

Conditions *sine qua non*

- 13-4 Les processus de mise en place de projet de valorisation d'externalités positives doivent être simple, standard et flexible.
- 4-2 Un cadre institutionnel et un fond de financement sont deux conditions de base pour lancer un PES.

- 14-3** Le manque de politiques et de bases légales est un réel handicap pour des projets de conservation environnementaux.
- 10-6** Les PES sont à éviter dans trois conditions: quand la source de financement (acheteurs) n'est pas pérenne, quand le travail avec les communautés locales se révèle un obstacle trop important pour privilégier la forme participative, quand d'autres formules apportent le même résultat avec un coût de transaction moins important.
- 10-7** Le PES ne doit pas être engendré par une situation où les fournisseurs de services menacent d'actes de destruction et/ou pollution. Ce n'est pas une base au chantage environnemental. Ce ne sont pas les "victimes qui paient".
- 10-4** Une condition essentielle d'un marché de service environnemental est la valeur ajoutée apportée par le service: il ne sert à rien de payer pour quelque chose qui aura lieu de toute façon.
- 10-5** Pour les fournisseurs offrant le service environnemental, l'effet sera positif si la capacité de négociation avec le l'acheteur est suffisante.
- 16-1** La sécurité financière des agriculteurs est un pré requis à tout projet d'agroenvironnement.
- 15-5** **Les fonds collectés grâce aux ressources naturelles doivent être réinvestis dans les ressources naturelles.**

Analyser pour prévoir

Analyse des acteurs

- 2-1** La condition des plus pauvres doit être considérée lors de la prise de décision, ce sont les plus influencés par les conséquences indirectes des mesures prises.
- 9-2** Les attentes pour les externalités ne sont pas les mêmes selon le groupe considéré (touriste, sensibilité écologique, agronome, habitant).
- 12-4** **Les utilisateurs et les fournisseurs de services environnementaux sont souvent mal identifiés.**
- 6-2** **Les bénéficiaires d'une ressource, y compris non propriétaires, doivent tous être identifiés lors de la réflexion pour un projet de PES. L'économie liée à une utilisation informelle des ressources ne doit pas être négligée.**
- 4-1** Avant de lancer une réflexion sur un service environnemental, il est nécessaire d'étudier de manière approfondie les rapports qu'entretiennent déjà les populations locales avec leurs ressources.

Analyse des coûts de réalisation du projet

- 12-5** **L'évaluation socio-économique peut s'avérer un problème quand le coût de sa réalisation rend le projet trop coûteux.**
- 15-1** **Une analyse coût/bénéfice doit précéder le projet.**
- 2-2** La pertinence d'un mode de valorisation des externalités positives doit prendre en compte les coûts de transaction associés.

Estimation de la contribution du projet au développement rural durable

- 15-1** **Une analyse coût/bénéfice doit précéder le projet.**

- 3-7 La condition des plus pauvres et des femmes doit être considérée lors de la prise de décision. Ce sont parfois les plus touchés par les conséquences indirectes des mesures prises.
- 14-5 La préservation de l'environnement et la réduction de la pauvreté ne sont pas toujours des objectifs conciliables. Une solution gagnant gagnant n'existe pas toujours. Une solution gagnant plus perdant moins s'avère souvent la seule solution accessible.
- 18-2 Considérer les aspects autres que environnementaux dans la conception des PES (effets sociaux...) peut rapidement diminuer l'efficacité économique (cost effectiveness) du PES.
- 1-3 Les effets de la mise en place d'un PES sont à prendre en compte à court terme et à long terme: Si les effets à long terme sont positifs, la transition peut être dramatique à court terme.

Faciliter l'accès au projet

Capacités financières

- 10-3 **Deux obstacles à la participation des pauvres: les coûts de transactions par rapport au gain potentiel et l'absence de propriété pour les plus pauvres.**
- 11-2 **L'accès au financement et au prêt est un obstacle majeur pour les communautés. C'est notamment le cas pour les pauvres et les illettrés.**
- 1-2 Trois conditions sont nécessaires pour pouvoir accéder à un programme PES: la propriété, la capacité d'avancer les coûts d'investissement et les aptitudes techniques (équipements et/ou formations).
- 7-1 L'accès au marché du tourisme dépend du niveau de connaissances, du lieu de vie, du niveau de vie. Les "élites économiques" bloquent souvent l'accès et les plus pauvres sont souvent loin des zones attractives.

Compétences et aptitudes techniques

- 1-2 Trois conditions sont nécessaires pour pouvoir accéder à un programme PES: La propriété, la capacité d'avancer les coûts d'investissement et les aptitudes techniques (équipements et/ou formations).
- 7-1 L'accès au marché du tourisme dépend du niveau de connaissances, du lieu de vie, du niveau de vie. Les "élites économiques" bloquent souvent l'accès et les plus pauvres sont souvent loin des zones attractives.
- 16-2 Les agriculteurs n'ont souvent pas les compétences requises pour négocier avec les professionnels du tourisme.

Questions liées à la propriété

- 11-5 **Les questions de propriété doivent être considérées lors de la mise en place du projet.**
- 13-3 Une bonne approche des questions de propriété est un facteur de réussite, notamment en ce qui concerne la sécurité de la propriété.
- 3-8 Les questions de propriété doivent être considérées lors de la prise en décision, en particulier lorsque celle-ci n'est pas définie légalement (économie informelle).

Choisir un mode de paiement

- 15-4 **Le paiement peut être collectif ou individuel.**
- 18-1 **Le mode de paiement doit être adapté aux traditions locales; un paiement individuel peut désorganiser une société basée sur un fonctionnement en coopérative.**

Assurer la sécurité des parties prenantes (durabilité du projet)

- 13-5 Les participants doivent être assurés en cas d'échec du projet.
- 19-1 **Les projets sont très vulnérables aux aléas extérieurs (épidémie du bétail, politique internationale) qui peuvent bouleverser l'équilibre des parties prenantes.**
- 13-3 Une bonne approche des questions de propriété est un facteur de réussite, notamment en ce qui concerne la sécurité de la propriété.
- 16-1 La sécurité financière des agriculteurs est un pré requis à tout projet d'agroenvironnement.

Poser les bases d'une gestion participative du projet

- 3-1 L'engagement et la conviction des parties prenantes sont nécessaires au projet de valorisation d'externalités positives.
- 22-3 La compétitivité territoriale, capacité à agir ensemble et efficacement au niveau du territoire, se construit sur la base de la concertation.
- 3-4 Les capacités de chaque partie prenante à défendre ses intérêts doivent être vérifiées et, le cas échéant, améliorées.
- 6-1 **L'approche "Top Down" des services environnementaux, c'est à dire l'approche consistant à appliquer des politiques décidées au niveau national à des cas locaux laisse place à un approche flexible et participative.**
- 15-3 **Les PES doivent être sous l'autorité d'une organisation aux acteurs multiples.**

2.2 Mise en oeuvre du projet

Poser les règles de concertation et de prise de décision

Participation

- 13-1 La génération et la dissémination d'information sur les projets de PES permettent de réduire considérablement les frais de transaction et de lancement de projet.
- 13-2 Pour des services pouvant être évalués et rémunérés indépendamment pour chaque participant (ex: séquestration de carbone), le choix d'un travail communautaire reste un atout: il réduit les coûts de transaction et augmente les bénéfices sociaux pour tous.
- 3-6 L'information, la sensibilisation et la participation des populations locales est une condition de l'application sur le terrain des décisions de l'organisation.
- 3-3 L'organisation en charge du projet doit représenter toutes les parties prenantes.

Équilibre/Egalité des parties prenantes

- 3-4** Les capacités de chaque partie prenante à défendre ses intérêts doivent être vérifiées et, le cas échéant, améliorées.
- 11-6** **La discrimination envers les femmes et les «normes de genre» pose des difficultés pour mettre en place un projet de tourisme durable.**
- 10-5** Pour les fournisseurs offrant le service environnemental, l'effet sera positif si la capacité de négociation avec le l'acheteur est suffisante.

Transparence

- 3-5** La transparence totale lors de la prise de décision est indispensable pour le fonctionnement de l'organisation.

Diffuser l'information et permettre l'accès à la formation

Information/Sensibilisation

- 3-6** L'information, la sensibilisation et la participation des populations locales est une condition de l'application sur le terrain des décisions de l'organisation.
- 13-1** La génération et la dissémination d'information sur les projets de PES permettent de réduire considérablement les frais de transaction et de lancement de projet.

Formation et compétences des parties prenantes

- 3-4** Les capacités de chaque partie prenante à défendre ses intérêts doivent être vérifiées et, le cas échéant, améliorées.
- 7-3** La mise en place d'un projet de "pro-poor tourism" sur le terrain demande de résoudre les problèmes d'accès aux compétences nécessaires pour proposer un produit touristique, assurer une communication.
- 11-4** **La formation des populations aux attentes des touristes est souvent très insuffisante.**
- 14-1** La lutte contre la pauvreté dans un projet de conservation d'une ressource passe par la constitution d'un capital et l'apprentissage d'une bonne utilisation des ressources.

2.3 Suivi et évaluation du projet

- 13-6** Un suivi, un soutien et une certification indépendante sont nécessaires pour assurer la qualité du service.
- 8-1** La mise en place d'offre de tourisme durable nécessite un suivi continu et constant.
- 4-3** Le choix d'un organisme certificateur assurant que le service a bien été rendu est une des bases de la mise en place d'une PES.

Partie 3 – Impacts

3.1 Généralités

- 1-4** L'impact des PES sur les non participants est de deux types: l'impact sur les utilisateurs (non propriétaires) des ressources et l'impact sur les salariés employés sur les propriétés.
- 2-6** Les PES apportent trois types de bénéfices: les bénéfices financiers, les bénéfices liés à l'amélioration environnementale (santé, zone de récréation) et ceux liés au marché (éducation environnementale, institutions et définition de la propriété).
- 1-3** Les effets de la mise en place d'un PES sont à prendre en compte à court terme et à long terme: si les effets à long terme sont positifs, la transition peut être dramatique à court terme.

3.2 Impacts socio – économiques

Groupes sensibles

- 2-1 & 3-7** La condition des plus pauvres et des femmes doit être considérée lors de la prise de décision. Ce sont parfois les plus touchés par les conséquences -indirectes- des mesures prises.

Effets sociaux

- 14-4** Les causes de la pauvreté et de la dégradation de l'environnement sont souvent éloignées de leur zone d'effet.
- 22-2** La mise en place de projet de développement rural renforce le sentiment d'appartenance au territoire :
- lien la population à son environnement: paysage, patrimoine, bâti, valeurs communes, etc.
 - les liens entre groupes d'acteurs, notamment
 - . entre acteurs publics et privés
 - . entre acteurs d'une même catégorie (agriculteurs, hôteliers)
 - . entre groupes d'acteurs différents (éleveurs et restaurateurs, artisans et artistes)
 - . entre générations.
- 13-2** Pour des services pouvant être évalués et rémunérés indépendamment pour chaque participant (ex: séquestration de carbone), le choix d'un travail communautaire reste un atout: il réduit les coûts de transaction et augmente les bénéfices sociaux pour tous.
- 4-4** L'effet des PES est significatif chez les petits agriculteurs lorsqu'ils sont impliqués dans le processus. Cet effet positif est financier mais également social avec un gain de dynamisme communautaire.
- 15-2** **Les PES peuvent être à l'origine d'une dépendance économique des populations participantes.**

Effets économiques

- 10-5** Pour les fournisseurs offrant le service environnemental, l'effet sera positif si la

capacité de négociation avec le l'acheteur est suffisante.

- 12-3 L'intérêt porté par les fournisseurs de services environnementaux est parfois lié à la recherche d'une reconnaissance des droits de propriété.**

3.3 Impacts environnementaux

- 12-6 Les PES peuvent avoir des conséquences environnementales négatives sur les secteurs non protégés par les services.**
- 14-4** Les causes de la pauvreté et de la dégradation de l'environnement sont souvent éloignées de leur zone d'effet.
- 12-1 Des incertitudes subsistent sur la relations de cause à effet entre un service environnemental (ex: plantation d'arbre) et les effets attendus (ex: amélioration de la qualité de l'eau).**
- 13-6** Un suivi, un soutien et une certification indépendante sont nécessaires pour assurer la qualité du service.

Partie 4 – Modes de valorisation d'externalités positives

4.1 Paiements pour services environnementaux

Généralités

Types de PES

- 10-2** Trois distinctions pour classer les PES:
- acheteurs privés/publics,
 - basé sur une zone géographique/sur un type de produit,
 - basé sur une limitation d'utilisation des ressources (conservation)/sur une reconstitution des ressources (restauration).

Bundled services

- 2-4** Les "Bundled services" peuvent être de deux types: Merged bundles (tous les services environnementaux sont vendus ensemble et inséparables) et Shopping baskets (L'acheteur choisit les services qu'il souhaite acheter).
- 2-5** Les "Bundled services" présentent les difficultés classiques des PES mais demande également une meilleure compréhension des mécanismes environnementaux (ex comment sont liés qualité de l'eau et gestion des forêts).

Elaboration du projet

Circonstances de mise en oeuvre du projet

- 4-5** Une vision fragmentée des PES affaiblit le potentiel des services environnementaux: Des lois couvrant une partie seulement des projets, une approche sectorielle (agriculture, tourisme, énergie...) et l'absence de politique générale d'amélioration des capacités des collectivités sont des obstacles majeurs.

Analyse des ressources

- 12-1 Des incertitudes subsistent sur la relations de cause à effet entre un service environnemental (ex: plantation d'arbres) et les effets attendus (ex: amélioration de la qualité de l'eau).**

Analyse du marché et des acteurs

- 12-4 Les utilisateurs et les fournisseurs de services environnementaux sont souvent mal identifiés.**
- 2-3** Les services environnementaux peuvent être une solution à trois conditions: que les coûts de transaction ne soit pas trop élevés, que l'apport du service puisse être réalisé (organisation, propriété...) et que la demande soit présente (manque financier, coordination...).
- 10-1** Quatre conditions fondent un PES:
- une transaction volontaire,
 - un acheteur du service,
 - un fournisseur,
 - la conditionnalité de l'échange (elle assure la livraison du service).

Analyse de la capacité du projet à atteindre ses objectifs

- 1-1** Si l'objectif des PES n'est pas de réduire la pauvreté, empêcher l'augmentation de la pauvreté et, dans la mesure du possible, participer à sa diminution fait partie des exigences de base pour créer de tels services.

Mise en oeuvre du projet

- 1-2** Trois conditions sont nécessaires pour pouvoir accéder à un programme PES: La propriété, la capacité d'avancer les coûts d'investissement et les aptitudes techniques (équipements et/ou formations).

Suivi

- 12-6 Les PES peuvent avoir des conséquences environnementales négatives sur les secteurs non protégés par les services.**
- 13-6** Un suivi, un soutien et une certification indépendante sont nécessaires pour assurer la qualité du service.

4.2 Tourisme durable/ tourisme pro pauvres

Généralités

- 11-8 Une vraie demande existe de la part des touristes pour un tourisme durable.**
- 11-9 Les communautés saisissent l'opportunité du tourisme durable si on leur en donne la chance.**

Elaboration du projet

- 11-1** **Quatre grandes étapes sont nécessaires pour un projet de tourisme durable:**
- **identification des parties prenantes, du lieu et des potentialités,**
 - **étude de faisabilité,**
 - **mise en place du projet,**
 - **suivi et évaluation.**
- 7-1** L'accès au marché du tourisme dépend du niveau de connaissances, du lieu de vie, du niveau de vie. Les "élites économiques" bloquent souvent l'accès et les plus pauvres sont souvent loin des zones attractives.
- 16-3** Les agrotouristes ont des attentes qui se rapprochent des pratiques de l'agriculture durable.
- 7-2** Le succès d'un produit dépend de sa qualité, de l'attractivité de la région où est localisé le projet, des efforts marketing réalisés.
- 8-3** L'implication des populations locales dans un projet de tourisme durable est un argument marketing puissant et ainsi une opportunité pour les opérateurs.
- 11-6** **La discrimination envers les femmes et les "normes de genre" pose des difficultés pour mettre en place un projet de tourisme durable.**
- 17-1** Le tourisme solidaire est le fruit d'une construction interne de l'activité touristique par les professionnels mais aussi d'une construction externe par l'implication du touriste.

Mise en oeuvre du projet

Formation et compétences des parties prenantes

- 7-3** La mise en place d'un projet de PPT sur le terrain demande de résoudre les problèmes d'accès aux compétences nécessaires pour proposer un produit touristique, assurer une communication.
- 11-4** **La formation des populations aux attentes des touristes est souvent très insuffisante.**

Suivi

- 8-2** Au delà du projet initial, une dynamique doit être mise en place pour que les offres de tourisme soient diversifiées et améliorées.

4.3 Commerce de produits régionaux/ de produits de qualité

- 9-1** Cinq critères sont à prendre en compte lors d'une décision sur un produit régional:
- les externalités sociales,
 - les externalités environnementales,
 - les externalités territoriales,
 - l'attractivité du marché,
 - la position concurrentielle des producteurs.
- 9-3** La perception subjective des externalités demande à être bien considérée lorsqu'on souhaite valoriser une externalité positive par une différenciation sur le produit.

- 9-4** La politique d'analyse des externalités et des forces faiblesses de chaque produit régional doit s'accompagner d'un engagement politique.
- 21-1** **Deux qualités essentielles font de la spécificité et l'attractivité des produits agroalimentaires de montagne: les savoir-faire associés à la production et le lien avec l'environnement et les ressources naturelles.**
- 21-2** **Trois critères font la réussite des productions visant à valoriser la production montagnarde:**
- **les caractéristiques typiques et la légitimité du produit,**
 - **la mobilisation des acteurs pour la mise en place de structures,**
 - **le soutien et l'appui aux projets.**
- 20-1** L'internalisation des externalités positives est plus facile dans le cadre de productions spécifiques (produits de territoire, régionaux) pour lesquelles un lien existe avec le consommateur. Pour les productions génériques, le lien avec les consommateurs est faible et un autre mode d'internalisation doit être pensé.

IV. Recommandations

A. Recommandations relatives à l'approche documentaire

A.1 Mettre à jour la liste des externalités positives

Chaque activité humaine peut être la source d'externalités positives selon les régions et les besoins des sociétés. La très grande diversité des régions de montagne et l'évolution des besoins des populations dans le monde font que la liste des externalités positives telles que décrites au point I.3 est susceptible d'évoluer et d'être enrichie. Cette liste devrait faire l'objet d'une actualisation régulière.

A.2 Poursuivre le recueil de documentation

L'actualisation et l'enrichissement du recueil de documentation sur la valorisation des externalités positives sont la suite logique de cette étude. Les documents identifiés apportent d'ailleurs tous des informations intéressantes.

A.3 Enrichir les documents d'analyse et de synthèse des « leçons apprises »

L'analyse des nouveaux documents collectés permettra de compléter la liste déjà initiée.

B. Recommandations pour la valorisation des externalités positives des zones de montagne

B.1 Evaluer la valeur des externalités positives

Comment estimer la valeur des externalités positives? Cette question reste une difficulté dans nombre d'expériences relatives. C'est également un domaine pour lequel les expériences de terrain, notamment sur les ajustements de ces valeurs sont rares.

B.2 Comparer les dispositifs de valorisation des externalités positives

Les dispositifs de valorisation des externalités positives sont nombreux. Une comparaison des forces et faiblesses de chaque approche, notamment par une réflexion sur les coûts de mise en place, les besoins en terme d'institutions et de politiques, les impacts environnementaux, sociaux et économiques serait un outil d'aide à la décision très utile pour définir des politiques adaptées de valorisation des externalités positives.

a - Adapter les moyens de paiement

Peu d'information sur le moyen de redistribuer les gains issus de la valorisation des externalités est disponible:

- Paiement en cash ou en nature ?
- Comment distribuer l'argent ?

L'opportunité de créer des écoles et/ou des centres de santé, de favoriser l'accès aux services sociaux est notamment évoquée. Ces pistes mériteraient un approfondissement. Il manque également une réflexion en profondeur sur la manière de redistribuer une partie des ressources aux plus pauvres.

La question de la propriété foncière se pose également. Là où la propriété est incertaine, les projets de valorisation d'externalités permettent souvent de l'officialiser. Distribuer les terres en échange de leur bon entretien est une idée méritant d'être creusée.

b - Elaborer une grille d'évaluation des projets (*ex ante* et *ex post*) de valorisation des externalités positives dans une perspective de développement rural durable

Cette évaluation, quoique reconnue nécessaire, est souvent peu documentée, notamment dans une perspective de développement durable, au-delà des **aspects non environnementaux**. Quels critères doivent être retenus ?

Un travail sur l'évaluation des systèmes de valorisation des externalités positives serait une suite logique de l'étude des impacts des projets déjà réalisés.

c - Prendre en compte un ensemble d' externalités : Bundling PES

Le système «**Bundling PES** » consiste à prendre en compte de manière intégrée l'ensemble des externalités positives (biodiversité, protection d'un bassin versant, séquestration du carbone...) sous la forme d'un «package». Ce système permet d'offrir une **vision plus large et intégrée** des problématiques environnementales. Il se heurte à la difficulté d'évaluer ces externalités mais aussi pose le problème du paiement (les bénéficiaires sont forcément plus nombreux et divers). Cependant, cette approche mériterait d'être approfondie et étendue aux autres types d'externalités (maintien du tissu social, conservation du patrimoine).

B.3 Diversifier les expériences sur la valorisation des externalités positives en régions de montagne

Une des constatations issue du travail de collecte de documentation est le manque de document sur les régions de montagne. Or, les leçons tirées des expériences des régions non montagneuses ne sont applicables aux régions de montagne que dans une certaine mesure et il serait utile de diversifier les expériences en région de montagne.

C. Pistes de travail pour le projet ADRD-M

- Le projet ADRD-M pourrait **cibler ses activités sur** les points suivants évoqués dans les parties A et B précédentes :

A. Recommandations relatives à l'approche documentaire

- A.1 Mettre à jour la liste des externalités positives
- A.2 Poursuivre le recueil de documentation
- A.3 Enrichir les documents d'analyse et de synthèse des « leçons apprises»

B. Recommandations pour la valorisation des externalités positives des zones de montagne

- B.2 Comparer les dispositifs de valorisation des externalités positives

- b - Elaborer une grille d'évaluation des projets (*ex ante* et *ex post*) de valorisation des externalités positives dans une perspective de développement rural durable
- c - Prendre en compte un ensemble d' externalités : Bundling PES

- Le projet devrait également **suivre attentivement** les expériences sur la valorisation des externalités positives en régions de montagne conduites par ses partenaires.

V. Annexes

- 1. Grille de sélection des documents**
- 2. les documents sélectionnés, par niveau d'intérêt**
- 3. Les leçons apprises**
- 4. Les outils méthodologiques intéressants**

La grille de description et d'analyse

- ▶ **Titre du document** : le titre du document dans la langue originale de la publication.
- ▶ **Date de publication** : l'année de publication du document.
- ▶ **Auteur** : le nom de l'auteur.
- ▶ **Editeur**: le nom de l'éditeur.
- ▶ **Type de document** : la nature du document :
 - Rapport d'atelier: compte rendu et conclusions d'une rencontre de spécialistes et/ou acteurs,
 - Article de fond (spécialiste, universitaire, organisations internationales) : document abordant les problématiques de façon plus générale, plus théorique,
 - Rapport basé sur des projets/études de cas réalisés,
 - Etude de cas.

Une mention «Draft» est ajoutée le cas échéant.

- ▶ **Région** : les différentes régions évoquées dans les publications : Afrique, Asie Pacifique, Amérique centrale et Caraïbes, Amérique du Sud, Amérique du Nord, Moyen Orient, Europe, International.
- ▶ **Pays** : les pays étudiés ou ayant participé aux travaux présentés dans le document.
- ▶ **Contexte de rédaction** : le contexte de rédaction du document (Cadre d'étude, recherche, projet, colloques).
- ▶ **Organismes impliqués** : les organismes (NGO, organisations internationales, gouvernement) impliqués dans la rédaction du document.
- ▶ **Thématique** : les thématiques majeures couvertes par le document (la thématique d'origine du texte, même si elle n'est pas axée à première vue sur les externalités).
- ▶ **Externalité/Service** ; le type d'externalité ou de service dont il est question dans le document.
- ▶ **Aspect social**

Le document aborde les aspects sociaux des projets de valorisation des externalités. Notation 0 (pas abordé) 1 (aspect peu abordé) 2 (aspect bien abordé) 3 (aspect très bien traité).

► **Aspect économique**

Le document aborde les aspects économiques des projets de valorisation des externalités. Notation 0 (pas abordé) 1 (aspect peu abordé) 2 (aspect bien abordé) 3 (aspect très bien traité)

► **Aspect environnemental**

Le document aborde les aspects environnementaux des projets de valorisation des externalités. Notation 0 (pas abordé) 1 (aspect peu abordé) 2 (aspect bien abordé) 3 (aspect très bien traité).

► **Politiques**

Le document aborde les aspects politiques des projets de valorisation des externalités. Notation 0 (pas abordé) 1 (aspect peu abordé) 2 (aspect bien abordé) 3 (aspect très bien traité).

► **Institutions**

Le document aborde les aspects institutionnels des projets de valorisation des externalités. Notation 0 (pas abordé) 1 (aspect peu abordé) 2 (aspect bien abordé) 3 (aspect très bien traité).

► **Gouvernance**

Le document aborde les problématiques de gouvernance (au sens «orientation, guidage et coordination du groupe) des projets de valorisation des externalités. Notation 0 (pas abordé) 1 (aspect peu abordé) 2 (aspect bien abordé) 3 (aspect très bien traité).

► **Principaux intérêts du document**

La valeur ajoutée du document dans l'optique du SARD-M. Qu'est ce qu'apporte ce document par rapport aux autres documents ? (Un certain nombre de documents apportent les mêmes infos). Il ne s'agit pas d'un résumé.

► **Montagne** : document axé spécifiquement sur les montagnes ou non.

► **Etude de cas** : document se basant sur des études de cas ou s'y référant.

► **Pertinence /10**: La pertinence du document par rapport aux problématiques du projet ADRD-M. Il s'agit d'un indicateur subjectif, sur l'apport de chaque document pour notre réflexion future.

► **Critiques** : les critiques du texte dans l'optique d'une utilisation pour le projet ADRD-M.

Annexe 2: Liste des documents

Documents clés

Liste 1 - Titre du document	Editeur	Région	Pays	Thématiques traitées	Externalité	Montagne
Can Payments for Environmental Services Help Reduce Poverty? An Exploration of the Issues and the Evidence to Date from Latin America (Ensuring that the Poor Benefit from Payments for Environmental Services - DRAFT) - 2004	World Bank	International	International	PES Pauvreté	Externalités environnementales (Conservation de la biodiversité, Séquestration du carbone, Gestion des paysages, Qualité et quantité de la ressource en eau)	N
Silver bullet or fools' gold? A global review of markets for forest environmental services and their impact on the poor - 2002	IIED - International Institute for Environment and Development	International	International	PES Forêt Pauvreté	Externalités environnementales (Conservation de la biodiversité, Séquestration du carbone, Gestion des paysages, Qualité et quantité de la ressource en eau)	N
Developing pro-poor markets for environmental services in the Philippines - 2003	Regional Environmental Economics Program (REEP), Asia IUCN - The World Conservation Union	Asie	Phillippines	PES	Externalités environnementales (Conservation de la biodiversité, Séquestration du carbone, Gestion des paysages, Qualité et quantité de la ressource en eau)	N
LESSONS FROM THE AMERICAS AND KEY ISSUES FOR STRENGTHENING COMMUNITY STRATEGIES COMPENSATION FOR ENVIRONMENTAL SERVICES AND RURAL COMMUNITIES - 2003	PROGRAMA SALVADOREÑO DE INVESTIGACIÓN SOBRE DESARROLLO Y MEDIO AMBIENTE	Amérique centrale et Caraïbes Amérique du Sud	Costa Rica, Salvador, Mexique, Brésil, New York	PES	Externalités environnementales (Conservation de la biodiversité, Séquestration du carbone, Gestion des paysages, Qualité et quantité de la ressource en eau)	N
Bienes y Servicios Ambientales en Honduras - Una Alternativa para el Desarrollo Sostenible - 2004	PASOLAC-Honduras	Amérique centrale et Caraïbes	Honduras	PES	Externalités environnementales (Conservation de la biodiversité, Séquestration du carbone, Gestion des paysages, Qualité et quantité de la ressource en eau)	N

Watershed Development, Environmental Services and Poverty Alleviation in India- 2002	World Development	Asie	Inde	PES Bassins versants Pauvreté	Qualité et quantité d'eau	O
PPT Strategies for pro-poor tourism A review of experience- 2001	Practical strategies for pro-poor tourism	International	International	Tourisme durable	Culture Patrimoine Biodiversité/ Préservation de l'environnement	N
Practical strategies for pro-poor tourism TROPIC Ecological Adventures - Ecuador- 2001	Practical strategies for pro-poor tourism	Amérique du Sud	Equateur	Tourisme durable	Culture Patrimoine Biodiversité/ Préservation de l'environnement	N
Rural livelihoods and carbon management - 2000	DFID - Forest Research Programme Project	International	International	Management du carbone (Sequestration, conservation) et mode de vie rural	Séquestration du carbone	N
Vers une agriculture valaisanne durable - 2000	Institut d'économie rurale, Ecole polytechnique fédérale, Zürich	Europe	Suisse	Agriculture	Maintien d'un tissu social, Préservation de l'environnement	N
Payments for environmental services: Some nuts and bolts - 2005	CIFOR - Center for International Forestry Research	International	International	PES	Externalités environnementales (Conservation de la biodiversité, Séquestration du carbone, Gestion des paysages, Qualité et quantité de la ressource en eau)	N
How Can Market Mechanisms for Forest Environmental Services Help the Poor? Preliminary Lessons from Latin America - 2005	WORLD DEVELOPMENT	Amérique centrale et Caraïbes	Amérique centrale et Caraïbes	PES Pauvreté	Externalités environnementales (Conservation de la biodiversité, Séquestration du carbone, Gestion des paysages, Qualité et quantité de la ressource en eau)	N

Documents intéressants

Liste 2 - Titre du document	Editeur	Région	Pays	Thématiques traitées	Externalité	Montagne
Practical strategies for pro-poor tourism: case study of pro-poor tourism and SNV in Humla District, West Nepal - 2001	Practical strategies for pro-poor tourism	Asie	Népal	Tourisme durable	Culture Patrimoine Conservation de la biodiversité	O
Payment schemes for environmental services in watersheds - 2003	FAO	Amérique centrale et Caraïbes Amérique du Sud	Costa Rica Equateur Honduras République dominicaine	PES Bassins versants	Qualité et quantité d'eau	O
Who Benefits from Payments for Environmental Services Programs? An Analysis of Participation in and Performance of Costa Rica's PSA Program" - 2003	Cornell University Department of Applied Economics and Management	Amérique centrale et Caraïbes	Costa Rica	PES Bénéficiaires des PES	Externalités environnementales (Conservation de la biodiversité, Séquestration du carbone, Gestion des paysages, Qualité et quantité de la ressource en eau)	N
Smallholder agroforestry projects: potential for carbon sequestration and poverty alleviation - 2003	FAO	International	International	Pauvreté Séquestration du carbone Agroforesterie	Conservation de la biodiversité Séquestration de carbone	N
An Analysis of Institutional Supports for Community-Based Land Management Systems with Carbon Sequestration Potential in Mali - 2003	Sustainable Agriculture and Natural Resource Management CRSP	Afrique	Mali	Séquestration du carbone	Séquestration du carbone	N
Poverty and Conservation, Landscapes, People and Power - 2005	IUCN – The World Conservation Union	International	International	Integrated Conservation and Development Projects (ICDPs) Forêt	Conservation de la biodiversité Séquestration de carbone	N
Electronic forum on payment schemes for environmental services in watersheds - 2004	FAO	Amérique centrale et Caraïbes Amérique du Sud	Equateur Brésil Chili Costa Rica Colombie Amérique latine	PES Bassins versants	Qualité et quantité d'eau	O
Paying for Biodiversity Conservation Services in Agricultural Landscapes - 2004	World Bank	International	International	PES Biodiversité, Pratique sylvo pastorale	Conservation de la biodiversité Séquestration de carbone	N

Pagos por Servicios Ambientales al Nivel Municipal en Honduras, El Salvador y Nicaragua: "La contribución del PASOLAC al desarrollo de un enfoque innovador que contribuye a la agricultura sostenible en laderas" - 2004	PASOLAC	Amérique centrale et Caraïbes	Amérique centrale	PES agriculture	Qualité et quantité d'eau, séquestration du carbone	N
A Shared Research Agenda for Landuse, Landuse Change, Forestry and the Clean Development Mechanism - 2001	Center for International Forestry Research	International	International	Utilisation des terres, forêts et développement durable	Séquestration du Carbone	N
Perception Analysis of Environmental Externalities of Coffee Farming System in Rio Limpio and Irrigated Farming System in San Juan de la Maguana, Dominican Republic	ROA/FAO	Amériques centrale et Caraïbes	République dominicaine	Comparaison des externalités de 2 modes de production (bio et non bio)	Biodiversité Séquestration de carbone Protection des sols Gestion des paysages	N
Genetic Diversity, Coffee and Soil Erosion in Ethiopia - 2003	ROA /FAO	Afrique	Ethiopie	Biodiversité Sécurité alimentaire Erosion de sol	Biodiversité Sécurité alimentaire Protection des sols	N
Agriculture's Environmental Externalities Valuation: Agro-Tourism in the Dominican Republic - 2003	ROA /FAO	Amériques centrale et Caraïbes	République dominicaine	Agrotourisme	Patrimoine culturel et environnemental	N
Compensation for Environmental Services and Rural Communities: Lessons from the Americas 2004	POLITICAL ECONOMY RESEARCH INSTITUTE (University of Massachusetts Amherst)	Amériques centrale et Caraïbes Amériques du Sud	Costa Rica Mexico Salvador Brésil	PES	Externalités environnementales (Conservation de la biodiversité, Séquestration du carbone, Gestion des paysages, Qualité et quantité de la ressource en eau)	N
Payment for environmental services as a mechanism for promoting rural development in the upper watersheds of the tropics: Proposal for Andes Basin - 2004	GTZ-CONDESAN (Cuencas Andinas Project), CIAT, DIIS	Amérique centrale et Caraïbes	Amériques centrale et Caraïbes	PES	Qualité et quantité d'eau	N
Externalities and labor market linkages in a dynamic two-sector model of tropical agriculture (Version Power point) - 2003	Purdue University	International	International	PES Bassins versants Agriculture	Qualité et quantité d'eau	N
Définir l'impact forestier sur le moyen de subsistance des populations locales - 2000	Centre de recherche forestière internationale (CIFOR)	International	International	PES	Séquestration du carbone	N
Carbon, Forests and People Towards the integrated management of carbon sequestration, the environment and sustainable livelihoods - 2002	IUCN – The World Conservation Union	International	International	Management de la forêt	Séquestration de carbone Conservation de la biodiversité	N

Environment Module, Morocco - 2004	ROA/FAO	Afrique	Maroc	Externalités positives de l'agriculture sur le tourisme	Patrimoine culturel et environnemental	N
Lier agriculteurs et chercheurs en Chine - 2004	Canada's International Development Research Centre (IDRC)	Asie	Chine	Biodiversité Amélioration participative	Sécurité alimentaire	N

Documents annexes

Liste 3 - Titre	Editeur			Thématique traitées	Principal intérêt du document	
Multifonctionnalité: conséquences pour l'action publique - 2003	OCDE			Multifonctionnalité de l'agriculture	Données sur les externalités agricoles	
Getting it right: emerging markets for storing carbon in forests - 1999	World Bank			Forêt	Le document pose la problématique pour la fixation du carbone.	
Tourisme solidaire : innovation et réseau Analyse comparée France-Italie - 2004	Université Catholique de Lyon			Tourisme solidaire	Support institutionnel du tourisme comparé France Italie	
Forest ecosystems services; can they pay our way out of deforestation? - 2002	GEF			PES	Evoque les aspects pratiques d'un PES	
Making markets work for forest communities - 2002	Forest trends			Forêt	Le document étudie les potentialités et avantages comparatifs qu'offre la forêt aux populations pauvres.	
Poverty Reduction, Equity and Climate Change: Global Governance Synergies or Contradictions? - 2003	ODI - Overseas Development Institute			Changement climatique	Evoque la pauvreté dans la perspective d'une lutte contre le changement climatique	
"Marketing" Environmental Services: Lessons Learned in German Development Cooperation - 2004	German Development Co-operation - GTZ			PES	Analyse des différents aspects des PES	
Le territoire et son patrimoine - 2004	Laboratoire d'Economie de la Production et de l'Intégration Internationale			Territoire	Un des rares analyses des externalités du territoire	

Scenarios for reconciling biodiversity conservation with declining agricultural use in the mountains of Europe - 2002	BioScene			Conservation de la biodiversité des zones de montagne	Aspect social et développement rural	
Multifonctionnalité et territoires - 2002	CEMAGREF-CIRAD-INRA			Agriculture, externalités et difficultés de valorisation	Le document pointe les difficultés liées à l'internalisation des externalités de l'agriculture (imputabilité des effets positifs, évaluation). Par ailleurs, une vision des marchés spécifiques (niches) est proposé comme valorisation des externalités.	
Carbon projects in Brazil and the roles and functions of the "Brazilian Biofuels Programme"-BBP -	IPGRI - International Plant Genetic Resources Institute			Biocarburants	Interactions pays développés/ en développement	
Les Politiques Communautaires et la Montagne - 2002	Commission européenne			Agro-environnement Certification	Multiple vision des régions de montagne	
Rapport d'activité 2003 du Parc national de la Vanoise - 2003	PNV			Développement rural	Aspect local et gouvernance	
Produits agroalimentaires de montagne en Europe: résultats, conclusions et réalisations concrètes du projet - 2004	EUROMONTANA			Stratégie de développement de produits de qualité	Traite de la vcalorisations d'externalités positives par la certification.	
Risques et enjeux dans les agricultures familiales - Cas des zones montagneuses, arides et semi-arides - 1997	CIHEAM			Agriculture, famille	Aspect social et développement rural	
Évaluation des bénéfices économiques liés à l'atteinte des objectifs du plan d'action 1998-2005 en agroenvironnement - 2000	Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN)			Agro-environnement Certification	Le document pose bien les problématiques des externalités positives et négatives de l'agriculture développement rural	
Le rôle des services moteurs dans la structuration de l'espace rural - 2003	Université F. Rabelais - Tours et UMR CNRS 5045 Mutations des Territoires en Europe, Montpellier			Développement rural et service	Le document illustre les nouvelles dynamiques du développement rural.	

La compétitivité sociale - 2000	Commission européenne			Développement rural	Aspect institutionnel bien traité dans le sens du développement rural	
Une caractérisation des services environnementaux à dimension paysagère produits dans les espaces ruraux - 2002	Développement durable et territoire (revue)			Paysage	Une rares PES dédiés aux paysages	
Les mesures forestières du programme de développement rural pour la Navarre - 2002	Comunidad foral de Navarra			Forêt	LE document montre la situation des forêt dans la région de Navarre. Les externalités de cette région sont un argument pour subventionner de nouvelles mesures forestières, avec un résultat peu probant.	
L'avenir des zones de montagne en Europe - 2004	Euromontana			L'avenir des zones de montagne	Fait le point sur atout faiblesses des zones de montagne.	
Environment Module. China	ROA/FAO			Réduction de la pollution agricole	Ce doument propose une méthode d'évalutaion des externalités positives de l'agriculture.	

Annex 4: Liste des outils identifiés

Documents clés

N°	Titre du document	Outils et méthodologie
1	Can Payments for Environmental Services Help Reduce Poverty? An Exploration of the Issues and the Evidence to Date from Latin America (Ensuring that the Poor Benefit from Payments for Environmental Services - DRAFT)	<ul style="list-style-type: none"> - Un arbre très utile montrant les obstacles à la participation des foyers à un PES. - Un tableau récapitulant les impacts potentiels des PES sur les participants et non participants.
3	Developing pro-poor markets for environmental services in the Philippines	<ul style="list-style-type: none"> - De bonnes grilles d'évaluation des conséquences socio-économiques d'un projet.
6	Watershed Development, Environmental Services and Poverty Alleviation in India	<ul style="list-style-type: none"> - Un petit tableau apportant des informations sur le taux d'emploi dans une région de montagne sur dix ans de PES (appréciation des populations locales). - Un tableau présentant l'évaluation d'un projet de PES par des populations locales.
7	PPT Strategies for pro-poor tourism - A review of experience	<ul style="list-style-type: none"> - Document listant les barrières à la participation des pauvres.
9	Vers une agriculture valaisanne durable	<ul style="list-style-type: none"> - Une bonne grille d'analyse décisionnelle pour chaque produit: Faut-il investir dans un produit régional, le sélectionner, l'abandonner?
10	Payments for environmental services: Some nuts and bolts	<ul style="list-style-type: none"> - Tableau présentant toutes les approches permettant la conservation d'une ressource environnementale (certification, PES, taxe/subventions environnementales...). Dépasse le cadre de la valorisation des externalités.

Documents intéressants

N°	Titre du document	Outils et méthodologie
11	Practical strategies for pro-poor tourism: case study of pro-poor tourism and SNV in Humla - District, West Nepal	<ul style="list-style-type: none"> - Tableau des 10 étapes pour monter un projet de tourisme mené par des populations locales.
12	Payment schemes for environmental services in watersheds	<ul style="list-style-type: none"> - Grille présentant les critères d'évaluation pour la mise en place d'une gestion de bassin versant.
14	Poverty and Conservation - Landscapes, People and Power	<ul style="list-style-type: none"> - Un tableau déclinant des solutions pouvant être apportées pour résoudre des aspects de la pauvreté.
16	Agriculture's Environmental Externalities Valuation: Agro-Tourism in the Dominican Republic	<ul style="list-style-type: none"> - Une classification et une typologie des agrotouristes.